



Réunion de la commission « REGLEMENTATION » du 10 janvier 2018

	10.01							
Rollinger Roby	X							
Falsetti Francine	X							
Vishniakova Oks	X							
Reiffers Michel	X							
Machado José	X							
Lehnen Max	X							
Bariviera Claude	X							

1) Rapport de la dernière réunion (20 décembre 2017) :

Le rapport est approuvé.

2) Le répertoire des avis :

La version actuelle est approuvée.

3) Retours du CA :

Roby informe la commission que les 15 propositions préparées par la commission ont été approuvées (Statuts, Règlement Interne et Recueil)

4) Version définitive des propositions et précisions quant à la présentation :

- > la présentation définitive des propositions est approuvée',
- > Max s'occupe de la préparation du « powerpoint » nécessaire (ordre du jour de l'AGO en général et nos propositions en particulier) ; cette présentation sera prêt pour la réunion des Présidents le 19 février 2018,
- > lors de l'Assemblée nos propositions seront présentées :
 - les articles touchant les Statuts et le Règlement Interne par Roby,
 - les articles du Recueil touchant l'Elite par Gilles,
 - les articles du Recueil touchant la GG par Claude.

5) Suites après l'Assemblée :

- > Max s'occupera :
 - de la mise à jour des textes coordonnés,
 - des démarches RCS nécessaires.
- > par après les versions votées trouveront leur place sur le site de la FLGym.

6) « to do » de la commission :

- > la convention de la FLGym avec les gymnastes « cadre-jeunes » est à vérifier,
- > les statuts « FLAM » et « FLF » sont à consulter pour comparaison. Avant tout les statuts de la « FLAM » sont intéressants vu que cette fédération avec sa multitude d'activités sportives semble avoir résolu toutes les divergences entre les différents groupes d'intérêt.

6) Divers :

Les sponsors et partenaires de la FLGym



voyages

emile weber

Tageblatt

DE MAGAZIN FÜR LETZEBIERG
Revue



Pour les licences, à partir de la mise en place des nouveaux programmes, espérons donc le 1^{er} septembre 2018 :

- > obligation pour les clubs de renseigner le NIN, ce qui facilitera la détection d'un transfert éventuel en cas de demande d'une nouvelle licence ;
- > les activités « cheerleading » et « trampoline » sont à considérer comme activités « compétition » avec obligation de contrôle médico-sportif (déjà prévu au Recueil).

Les prochaines réunions de la commission auront lieu :

- mercredi, le 7 mars à 19.30 hrs
- mercredi, le 25 avril à 19.30 hrs

Claude BARIVIERA

Post scriptum :

Un chiffre 16) sanctions a été ajouté au CA à notre dossier des 15 modifications proposées par la commission.

Suite à l'intervention de Rythmica, modification rétroactive au rapport du 20.12.2017 et à la liste des FAQ.
